

Les sciences sociales en Algérie

Regards sur les usages de la sociologie

Mohamed Madoui

DANS **SOCIOLOGIES PRATIQUES** 2007/2 n° 15 , PAGES 149 À 160
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1235-9278

ISBN 2130562412

DOI 10.3917/sopr.015.0149

Date de mise en ligne : 25/02/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2007-2-page-149?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les sciences sociales en Algérie. Regards sur les usages de la sociologie

Mohamed MADOU¹

Mohamed Madoui propose une analyse à la fois critique et historique des usages de la sociologie en Algérie. Fortement influencée à ses débuts par l'ethnologie et l'anthropologie, la sociologie après l'indépendance devient une des sciences sociales assignée avec l'économie à contribuer au développement du pays et à la construction de l'État. Lors du passage récent à l'économie de marché, un intérêt pour les PME et les NTIC a succédé au « culte de la grande organisation ». Par ailleurs un clivage s'est institué entre sociologues arabophones et francophones qui travaillent de fait sur des problématiques et des champs différents. L'analyse se complète avec la prise en compte de l'effet de marginalisation vécu par les sociologues qui n'ont pas adhéré à la vision unitaire.

On ne peut comprendre l'état des sciences sociales en Algérie sans faire le détour par les conditions historiques de production tant du savoir sociologique que de générations de sociologues. Rappelons rapidement que jusqu'à la fin des années cinquante et au début des années soixante, tout ce qui se rapportait à l'étude du monde arabe et de l'Algérie en particulier était dominé par ce qu'on appelait alors la tradition orientaliste. La « science sociologique », pour parler comme Pierre Bourdieu, était alors fortement compartimentée : la sociologie prenait pour objet d'étude les sociétés occidentales, l'ethnologie étant réservée aux peuples dits primitifs et l'orientalisme aux peuples de langues et de religions non européennes. Les travaux de Bourdieu sur l'Algérie se trouvaient dans une position assez « bizarre », pour reprendre ses propres termes, à mi-chemin pour ainsi dire entre orientalisme et ethnologie². Pierre Bourdieu a lui-même reconnu l'influence qu'avaient exercée sur son expérience de jeune ethnologue-sociologue les œuvres de l'orientaliste

1. CNAM, LISE-CNRS.

2. Pierre Bourdieu, « Entre amis », *Awal*, n° 21, 2000. Ce texte est une version de son intervention au colloque organisé par M. El Yamani à l'Institut du monde arabe en hommage à Bourdieu lui-même, le 21 mai 1997.

Jacques Berque³ ou encore les travaux ethnographiques de Germaine Tillion⁴ et de certains intellectuels algériens, des romanciers pour la plupart⁵. Ces influences se ressentaient dans ses premiers travaux⁶ tirés d'un ensemble de recherches statistiques et ethnographiques réalisées en Algérie à la fin des années cinquante. Mais très vite Pierre Bourdieu prendra ses distances par rapport à la sociologie coloniale qui s'inscrit dans le prolongement de l'anthropologie sociale qui privilégie les systèmes et les structures au détriment des individus. Partant du constat que le groupe n'est pas aussi prépondérant que le supposent les tenants du holisme méthodologique, il va s'intéresser au sens que les individus donnent à leurs actions. Il découvre en Kabylie une société marquée par une compétition pour les biens matériels et symboliques où les sujets élaborent des stratégies individuelles et affirment leur personnalité à travers des valeurs telles que l'honneur, le courage, l'entraide ou la solidarité⁷. À la même époque et dans une perspective de sociologie économique, il a analysé l'importance des relations entre les structures économiques et les structures temporelles dans une Algérie qui opérait un passage d'une économie traditionnelle, paysanne, à une économie capitaliste. Ce passage d'un mode de développement à un autre n'est pas sans provoquer des transformations dans les comportements et les attitudes économiques des individus (problèmes du rapport au temps, au calcul, à la prévoyance, capital symbolique, capital social, etc.)⁸.

Au lendemain de l'indépendance, les disciplines d'ethnologie et d'anthropologie, jugées sciences coloniales par le régime politique algérien, seront interdites d'enseignement. Si la sociologie était tolérée, c'était à la seule condition de s'affranchir d'une vision critique de la société. Dès lors, la sociologie va voir son développement marqué par une double instrumentation. Elle sera tantôt requise pour être la courroie

3. Notamment sa thèse remarquable consacrée aux structures sociales du Haut Atlas.

4. Élève de Marcel Mauss et de l'islamologue Louis Massignon, ses premiers travaux portaient sur les ethnies berbères des Chaouias, dans les Aurès en Algérie. Elle est l'auteure entre autres du *Harem et les cousins*, Paris, Le Seuil, 1966.

5. Bourdieu cite en particulier Mouloud Feraoun et Mouloud Mammeri, etc.

6. *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1958.

7. Voir à ce propos l'ouvrage de Addi Lahouari, *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu. Le paradigme anthropologique kabyle et ses conséquences théoriques*, Paris, La Découverte, 2002.

8. Voir plus particulièrement *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1964 (avec Alain Darbel et Claude Sebel) ; *Le déracinement*, Paris, Minuit, 1964 (avec Abdelmalek Sayad) ; *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minuit, 1977.

de transmission du discours politique du moment, tantôt pour légitimer les orientations socio-économiques du pouvoir algérien.

Une sociologie utilitariste au service du développement

Il est certain que le nombre d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs en sciences humaines et sociales n'a cessé d'augmenter depuis l'indépendance. Si cette dimension quantitative revêt en elle-même une importance considérable, il n'en demeure pas moins que les objectifs et le rôle assignés à la sociologie en Algérie ont été dès le départ assez clairs. D'une part, il s'agissait pour les sociologues d'accompagner la construction d'un État fort où l'institutionnalisation du parti unique, sous prétexte de l'unité nationale, exclut toute forme d'expression politique en dehors des cadres formatés des tenants du pouvoir (État, armée, parti). D'autre part, sur un plan économique et social, l'objectif était de légitimer la modernisation du pays qui conférait à l'industrie industrialisante un rôle central au développement algérien. Comme le constate à juste titre le sociologue Rachid Bellil⁹, tout se passe comme si les sociologues algériens, sous le poids de la complexité du passé, de l'ampleur des transformations provoquées par la colonisation et de l'ambiguïté de leur propre statut, tentaient d'exorciser cette complexité en la réduisant et la situant toujours dans une optique unitaire. Cette perspective peut se comprendre par les objets d'études assignés à la sociologie et qui tournent essentiellement autour des questions liées au développement. Si l'on analyse les travaux universitaires et les thèses produites entre la fin des années soixante et la fin des années quatre-vingt, quels sont les sujets dominants ? Prédominent les thèmes liés à la révolution agraire, à l'autogestion, au transfert technologique, aux industries « industrialisantes », à la gestion socialiste des entreprises, au statut général du travailleur, aux syndicats des travailleurs, à la modernité, etc. Le marxisme était très présent dans les sciences sociales en Algérie tout comme en Europe à la même époque où l'on assistait triomphalement aux succès des mouvements de libération et de la décolonisation. Ces deux processus ne laissaient pas encore augurer de leur renversement

9. Auteur d'un remarquable article intitulé « La domestication du savoir sur la société. Remarques sur la sociologie en Algérie », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXIV, Éditions du CNRS, 1985, p. 505.

ultérieur vers des formes autoritaires, voire dictatoriales, d'exercice du pouvoir. On parlait alors de « masses laborieuses » ou, plus à gauche, de « masses opprimées », de classe ouvrière ou de prolétariat, de petite ou de moyenne bourgeoisie¹⁰. Dès lors, le refus des luttes de classes au profit de l'intégration nationale s'explique par l'instauration d'un contrôle politique et social très étroit pour anticiper toute forme de contestation émanant de la société civile.

Dans l'Algérie post-coloniale, les élites « modernistes » étaient acquises au progrès et à la science et adhéraient totalement aux modèles de développement s'inspirant des expériences de planification chinoise et/ou soviétique. La sociologie et l'économie érigée comme science du développement par excellence se trouvaient prises au piège et furent, parfois à leur insu, enrôlées au service de l'État. Éloignée et en décalage profond par rapport aux réalités locales et sociales algériennes, la sociologie ne se référait qu'à une seule réalité, celle de l'État, de ses institutions et de ses élites. Elle se tenait ainsi au service de la révolution et du peuple, dont elle s'estimait être investie, pour le faire accéder au progrès, à la modernité et au bien-être. Comme le rappelle à juste titre Abdelkader Zghal (1989) à propos des sociologues arabes, l'État constituait le pôle paradigmatique à partir duquel les sciences sociales réfléchissaient, ce qui plaçait la sociologie dans une posture particulièrement inconfortable. Les sociologues qui n'adhéraient pas à cette vision des choses ou qui ne partageaient pas les orientations idéologiques et politiques du régime se trouvaient marginalisés et parfois taxés d'intellectuels « petits-bourgeois ». Le discours dominant délégitime ainsi toute forme de pensée autonome. D'une certaine façon, les sciences sociales en Algérie, et à leur tête la sociologie, ont été sommées dès les premiers jours de l'indépendance de choisir leur camp : pour ou contre l'État, *versus* pour ou contre le peuple.

À partir du moment où l'idéologie dominante s'élabore dans le cadre d'un unanimité présenté comme donnée de base, la pensée se trouve immergée, pour paraphraser Pierre Bourdieu, dans un environnement intellectuel construit sur des évidences et des dogmes¹¹. On se trouve

10. Voir à ce propos El Kenz A. (dir.), *L'Algérie et la modernité*, Dakar, Codesria, 1989 ; Id., *Les maîtres penseurs*, Alger, Enal, 1984 ; Chikhi S., « La classe ouvrière aujourd'hui en Algérie », *Les Temps modernes*, 39^e année, Paris, juillet-août 1982.

11. Bourdieu P., « Les conditions sociales de la production sociologique. Sociologie coloniale et décolonisation de la sociologie », in Moniot H. (éd.), *Le mal de voir*, Cahiers de Jussieu 2, Paris, UGE, 1976, p. 423.

ici au cœur de la problématique wébérienne du savant et du politique ; le savant (ici le sociologue algérien et plus largement l'intellectuel) se trouve dans l'incapacité de se dire en dehors du politique et pèse peu pour imposer toute forme d'objectivation de la pensée. L'État définit non seulement les objets de recherche en fonction de ses attentes et de ses intérêts de l'heure, le plus souvent dans une optique utilitariste, mais contrôle aussi étroitement les lieux de production : universités, instituts, centre de recherches... Par ailleurs, la diffusion de la connaissance, parce que les ouvrages et les revues sont édités par des sociétés nationales placées sous la direction des responsables politiques, est étroitement surveillée.

L'université, lieu de compétition entre francophones et arabophones

Au même titre que les autres instances de socialisation (armée, syndicat, école, parti, etc.), l'université se trouve ainsi subordonnée aux intérêts et aux préoccupations de l'élite au pouvoir. Il y eut même un texte réglementaire de la fonction publique datant de 1985 autorisant des poursuites en justice à l'encontre de tout enseignant qui ne respecterait pas les options politiques du régime (Addi, 1991). Bien que jamais appliqué, ce texte en dit long sur la volonté du système politique de tout « encadrer » et « contrôler ». Les critères de nomination à la tête du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se basent non seulement sur le clientélisme et le népotisme, mais aussi sur des critères corporatistes. Ce personnel provient généralement des professions techniques ou scientifiques (ingénieurs, médecins, pharmaciens, chimistes, dentistes, etc.). Il porte généralement à l'endroit des sciences humaines et sociales un regard très négatif, voire même méfiant. Cela se traduit sur le plan universitaire par la primauté donnée aux disciplines scientifiques jugées plus en phase avec l'idéologie « *développementiste* », d'où un nombre de médecins, pharmaciens, ingénieurs ou techniciens formés depuis l'indépendance sans commune mesure avec celui de sociologues, psychologues, historiens, démographes, philosophes...

Une autre caractéristique des sciences sociales en Algérie tient à la compétition qui oppose arabophones et francophones. Jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'enseignement de la sociologie se faisait en langue

française et le sociologue algérien était formé dans la tradition sociologique européenne, même si cet héritage le met dans une situation d'extériorité, une « position ambiguë de celui qui observe de l'intérieur », pour reprendre les propres termes de Rachid Bellil (1985, p. 520). Dans la foulée du processus de décolonisation, l'Algérie était confrontée, en plus des problèmes socio-économiques, à la question identitaire qui se posait de façon récurrente. Gilbert Grandguillaume (1995) montre qu'en Algérie le lieu de la langue est un champ de turbulences traversé par des luttes de pouvoir d'où provient en grande partie la crise d'aujourd'hui. La politique d'arabisation, bien que nécessaire, a été faite et conduite de manière démagogique non seulement contre le français, mais aussi contre les langues populaires que sont le berbère et l'arabe algérien. Cette politique d'arabisation a entraîné, dans le cadre de la coopération, la venue en Algérie de nombreux enseignants en provenance d'Égypte, d'Irak ou de Syrie qui ont à leur tour propagé et développé les idées panarabistes, prélude au radicalisme de l'islam politique.

L'élite universitaire se trouve ainsi divisée entre, d'une part, la fraction francophone préoccupée essentiellement par les questions de développement et de progrès socio-économique et, d'autre part, la fraction arabophone, sensible à l'affermissement de l'identité culturelle arabomusulmane¹². Ces derniers, jugés plus proches du peuple, se voient confier très souvent des postes dans l'enseignement, les médias ou la culture d'une façon générale. L'élite francophone quant à elle, reconnue pour ses compétences techniques, occupe plutôt des postes de PDG dans des entreprises publiques et dans les administrations centrales. Aussi, les arabophones ne se sont pas contentés des appareils de l'État pour aller à la conquête de la rue qui se reconnaît dans les accents du discours religieux. Ce dernier se prolonge par ailleurs dans les mosquées, devenues des lieux de dénonciation du système politique qu'ils associent au *hizb français* (parti de la France), allusion à l'élite francophone considérée comme l'axe et le pilier du pouvoir (Rouadja, 1990). Comme le constate Ali El Kenz : « *Alors que la gauche marxiste des premières décennies venait principalement des classes moyennes et parfois même de la bourgeoisie, les nouveaux engagés, militants, étudiants ou enseignants sont dans leur majorité d'origine populaire, ou de la petite bourgeoisie déclassée par la régression économique. Ils s'orientent alors vers l'isla-*

12. Sur ce point, voir l'article de Addi Lahouari, « Peut-il exister une sociologie politique en Algérie ? », *Peuples méditerranéens*, n° 54-55, 1991, p. 221-227.

misme, à la fois comme posture cognitive, mais aussi comme militance politique. »¹³

Le sociologue ou le culte de la grande organisation

Dans cette relation qui unissait le savant au politique, les thèmes de recherche ont été dictés par les pouvoirs publics et il en est un qui se taille la part du lion : l'étude de la grande entreprise publique. L'Algérie s'est engagée au lendemain de son indépendance dans un ambitieux programme de développement dont l'objectif est de construire à long terme un système productif capable de satisfaire les besoins de consommation des Algériens et de leur assurer le plein emploi (Madoui, Gillet, 2005). Loin d'être une émanation proprement algérienne découlant de la réalité socio-historique interne, ce modèle de développement est inspiré des analyses économiques de l'école « *développementiste* » développée par Gérard Destanne de Bernis¹⁴, lui-même influencé par les travaux d'un autre économiste, François Perroux¹⁵. C'est à l'entreprise publique, instrument privilégié de la réalisation de la politique économique de l'État, que revient la charge d'assurer le développement du pays. Le choix de la grande organisation publique est motivé par les nationalisations qui confirment la forte détermination du régime algérien à consolider son indépendance politique par la conquête de l'indépendance économique. L'État comme instrument de réalisation et de réussite du projet du développement économique et social se voit confier trois fonctions essentielles : une fonction économique en tant que « grand entrepreneur » devant mettre en place et conduire une économie moderne ; une fonction sociale redistributive faisant de lui un État providence et, enfin, une fonction de « disciplinarisation » du citoyen et de la société (Hamel, 1989). Car au-delà de la tâche de développement et de modernisation qui lui était fixée, l'industrialisation a été conçue en Algérie comme un instrument de libération économique. Celle-ci ne peut se réaliser que si l'État, au travers du secteur public, en a l'entière maîtrise¹⁶.

13. *Les sciences sociales dans les pays arabes : cadre pour une recherche*, voir le site <http://www.ur105.ird.fr>.

14. « Les industries industrialisantes et les options algériennes », *Revue Tiers monde*, tome XII, n° 47, 1971.

15. *Les problèmes de l'Algérie indépendante*, Paris, PUF, 1963.

16. Djillali Liabès, « L'entreprise entre économie, politique et société », in El Kenz A. (dir.), *L'Algérie et la modernité, op. cit.*, p. 213-239.

Les petits entrepreneurs si bien décrits par Ahmed Henni (1993) dans *Le cheikh et le patron* ou encore les industriels privés étudiés beaucoup plus tôt par Djillali Liabès dans sa thèse de doctorat (1984) vont céder la place au manager comme figure emblématique de la grande organisation industrielle, centralisée et bureaucratisée. Désigné par décret présidentiel, le manager de la grande entreprise publique est fasciné par deux choses : le gigantisme industriel et le pouvoir. Sa principale motivation réside dans sa capacité à agrandir la taille de l'entreprise dont il assure la direction. Il met toute son énergie à développer l'entreprise non pas dans un souci de rationalisation de l'organisation du travail, mais dans l'objectif d'assurer son pouvoir et d'élargir ses réseaux clientélistes. Qu'importe si l'entreprise est rentable ou pas, ce qui compte avant tout ce sont les alliances et les clans politiques dominants du moment. Le népotisme et le clientélisme sont pour le manager une vertu ; il s'entoure le plus souvent de personnes choisies parmi le cercle familial, clanique ou amical. Dès lors, la fascination que suscite la grande entreprise publique sur des générations entières de jeunes diplômés algériens, incarnée dans la figure de l'ingénieur, ne saurait surprendre. Ils rêvent de devenir un jour manager d'une grande organisation. Celle-ci est perçue comme une opportunité d'accéder à des positions sociales dominantes. Outre un réel pouvoir d'influence, elle procure aussi un énorme prestige social : respectabilité, réseaux d'influence, logement et véhicule de fonction, centres de vacances, écoles prestigieuses, bourses à l'étranger pour les enfants...

Dans l'esprit des sociologues et de l'élite algérienne en général, l'industrialisation appréhendée comme « œuvre civilisationnelle » dont l'entreprise publique est le pivot devrait permettre une resocialisation des travailleurs en leur inculquant des manières d'être, d'agir et de travailler qu'ils diffuseront à leur tour à l'ensemble de la société (Guerid, 2001). Pourtant, même en absorbant l'essentiel des investissements, ce que d'aucuns ont appelé « pétrolisation » du financement de l'investissement, le modèle algérien de développement n'a pas produit les effets tant attendus. La création d'emplois est très faible tandis que le chômage n'a cessé de s'aggraver. La dépendance technologique et financière vis-à-vis de l'étranger s'est accrue. Les pouvoirs publics n'étaient plus en mesure d'assurer le consensus social par une politique sociale redistributive. Tout cela va provoquer la première grande cassure dans le consensus né de l'indépendance qui culminera avec les émeutes d'octobre 1988 marquant un tournant décisif dans l'Algérie indépendante. Les

sociologues, trop préoccupés par la tâche « *développementaliste* » et trop éloignés des réalités sociales, n'ont pas vu venir la montée de la contestation sociale que le mouvement islamiste a su canaliser (Boukhobza, 1991 ; Madoui, 2001).

Les sciences sociales à l'heure de l'économie de marché

Si les années quatre-vingt se limitent à la restructuration du secteur public et à la réhabilitation « à demi-mot » du secteur privé (Dahmani, 1999), la décennie quatre-vingt-dix marque inéluctablement un tournant dans le processus de libéralisation de l'économie algérienne. La notion d'économie de marché n'a émergé que très lentement dans les discours politiques. Il aura fallu attendre la levée du monopole de l'État sur le commerce extérieur et la libéralisation partielle des prix pour que cette notion jugée jusque-là « honteuse » soit définitivement consacrée par les pouvoirs publics. L'économie de marché n'étant plus un tabou, l'État a entrepris, sous la pression des institutions internationales (FMI, Banque mondiale, etc.), d'encourager l'investissement privé en lui facilitant l'accès au crédit et en desserrant l'étau bureaucratique qui pèse lourdement sur son développement. Dans cette phase de transition vers l'économie de marché, la sociologie est à nouveau appelée à la rescousse, non pas pour faire le bilan de l'échec du modèle « *développementaliste* » et en tirer les leçons, mais pour relayer le nouveau discours étatique sur la promotion du secteur privé et la restructuration-privatisation des entreprises publiques. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'à partir du début des années quatre-vingt-dix on observe une concomitance entre la libéralisation économique et la transition vers l'économie de marché d'une part et le fait que sociologues, économistes et gestionnaires commencent à s'intéresser au monde de la petite et moyenne entreprise d'autre part. Hier fortement décrié, l'entrepreneur devient le *deus ex machina* des nouvelles orientations économiques. C'est sur lui que reposent désormais tous les espoirs de la création d'emplois et de la croissance économique. La petite entreprise jouit désormais de tous les égards tant de la part des pouvoirs publics algériens que des institutions internationales tels le FMI ou la Banque mondiale. Celles-ci ont fait adopter dans le discours dominant des termes tels que : mise à niveau des entreprises, management, innovation, compétences, compétitivité des entreprises, performance, NTIC... En revanche, fort peu de travaux ont évoqué les

conséquences sociales des restructurations qui ont induit de profondes transformations des rapports au travail et à l'emploi. Quelque 500 000 salariés des entreprises publiques ont été mis au chômage après leur privatisation. Que sont devenus tous ces chômeurs ? On en sait peu de chose, si ce n'est que la classe moyenne algérienne ne cesse de s'appauvrir dans un pays paradoxalement riche¹⁷. Ce que nous savons en revanche, c'est que les objets d'études et de recherche continuent d'être décidés d'en haut et que le chercheur est alors mobilisé pour le savoir et le savoir-faire qu'il peut mettre à la disposition du pouvoir. Cette nouvelle figure du chercheur-consultant ou expert a pris son essor avec le passage à l'économie de marché. Du coup, ces chercheurs-consultants assurent un rôle d'intermédiaire entre la commande publique et la production-accumulation de connaissances dans un domaine particulier des sciences sociales. Il faut aussi souligner le rôle que joue la commande formulée par les institutions internationales telles que Banque mondiale, BIT, OIT, PNUD... qui proposent des contrats de recherche à partir d'objets, de terrains et de problématiques qu'elles définissent elles-mêmes. Des notions comme la « pauvreté », la « gouvernance », le « développement durable », l'« économie informelle », l'« usage des NTIC », etc., se substituent depuis peu aux objets devenus désuets comme le « développement », les « classes sociales » ou l'« entreprise publique ». Toutefois, cet engouement pour la commande institutionnelle répond à la dégradation des conditions de vie des universitaires et des chercheurs (salaires peu élevés, surcharge d'enseignements et de responsabilités administratives, etc.). Certains d'entre eux, notamment les plus anciens, diminuent leurs activités d'enseignement-recherche pour se consacrer à la commande qui rapporte beaucoup plus en termes financiers car sur un seul contrat de recherche on peut gagner jusqu'à l'équivalent d'une année de salaire dans l'enseignement¹⁸. D'autres, en revanche, plus jeunes et moins expérimentés, se détournent de la recherche et partent à la chasse des heures complémentaires pour compenser des salaires trop modestes. Dans ces conditions, il est difficile en effet de faire de la recherche. À l'exception de quelques centres et instituts de recherche¹⁹ dynamiques en sciences sociales, l'université algérienne

17. En 2006, grâce à l'augmentation du prix du pétrole, les réserves en devises ont atteint près de 70 milliards de dollars.

18. Sur tous ces points, voir Ali El Kenz, *Les sciences sociales dans les pays arabes : cadre pour une recherche*, Institut de recherche pour le développement, 2004, 11 pages.

19. Dont le Centre de recherche en économie appliquée au développement (CREAD-

n'apparaît plus comme le pôle de production des connaissances dans un pays qui vit paradoxalement de grandes transformations sociales et culturelles.

Conclusion

Au lendemain de l'indépendance et dans un contexte d'euphorie généralisée, les sciences sociales en Algérie se donnaient une double ambition : d'une part, critiquer la sociologie occidentale en s'éloignant de ses concepts et, d'autre part, encadrer les sciences sociales dans les entrailles locales et sociales de la réalité algérienne. Or, si la réponse à la première ambition a été de rompre avec l'orientalisme ambiant des écrits sur l'Algérie et le monde arabe en général, le bilan est en revanche mitigé quant à la seconde ambition qui s'est accompagnée, pour reprendre les propres termes de Mohamed Kerrou²⁰, d'une véritable « cécité » à l'égard de ces réalités locales elles-mêmes. Victimes conscientes et parfois inconscientes des injonctions du pouvoir, les sociologues ont occupé les places que l'État leur a assignées. Leur rôle était alors de scruter la société non pas avec leur regard propre, mais à travers l'œil vigilant de l'État. Hier, ils étaient le fer de lance du socialisme « spécifique » algérien ; aujourd'hui, les pouvoirs publics tentent de les associer au processus de libéralisation et d'ouverture à l'économie de marché en faisant du secteur privé le pivot du développement. Sociologues, experts ou consultants semblent à nouveau s'engager à explorer les nouvelles problématiques sociales élaborées d'en haut. Toutefois, tout n'est pas noir ou blanc ; il y a toujours eu en Algérie des sociologues engagés et critiques que nous ne pouvons tous citer ici et qui ont échappé aux tentations d'instrumentalisation du pouvoir au prix très souvent de leur marginalisation académique. Ce qui ne les a pas empêchés, par ailleurs, de nous fournir des analyses sociologiques très fécondes sur de nombreux champs de la sociologie algérienne (famille, école, entreprise, État, etc.).

mohamed.madoui@cnam.fr

Alger), le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC-Oran) et le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP-Alger).

20. Auteur d'un excellent article : « Être sociologue dans le monde arabe ou comment le savant épouse le politique », *Peuples méditerranéens*, n° 55-56, 1991, p. 247-268.

Références bibliographiques

- BOUKHOBZA M. (1991), *Octobre 1988*, Alger, Éditions Bouchène.
- DAHMANI M. (1999), *L'Algérie à l'épreuve : économie politique des réformes 1980-1997*, Paris, L'Harmattan.
- EL KENZ A. (dir.) (1989), *L'Algérie et la modernité*, Dakar, Codesria.
- GUERID D. (2001), « L'entreprise algérienne entre le mondial et le local. Le cas de la Sonatrach », in Ferfera M.Y et al. (eds.), *Mondialisation et modernisation des entreprises*, Alger, Éditions Casbah.
- GRANDGUILLAUME G. (1995), « Être algérien chez soi et hors de soi », *Intersignes*, n° 10, p. 79-88.
- HAMEL B. (1989), *Économie de l'État et socialisation en Algérie*, Alger, OPU.
- LIABÈS D. (1984), *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence.
- MADOUÏ M. (2001), « L'État, l'armée et la violence en Algérie », *Les Cahiers de l'Orient*, n° 62.
- MADOUÏ M. et GILLET A. (2005), « Crise du modèle de développement algérien. Du gigantisme industriel au développement de la PME-PMI », *Travail-emploi*, n° 101.
- ROUADJIA A. (1990), *Les frères et la mosquée. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*, Paris, Karthala.
- ZGHAL A. (1989), « Le concept de société civile et la transition vers le multipartisme », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXVIII, p. 207-228.